



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affilié à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

DECISION N° 066 /FECAFOOT/PDT/SG/2022

PORTANT NOMINATION DU PRESIDENT, VICE-PRESIDENTS, MEMBRES ET SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE DE FOOTBALL DES JEUNES DU CAMEROUN

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL :

- *Vu la Constitution ;*
- *Vu la Loi n°2018/014 du 11 juillet 2018 portant Organisation et Promotion des Activités Physiques et Sportives au Cameroun ;*
- *Vu les Statuts de la FIFA ;*
- *Vu les Statuts et Règlements de la FECAFOOT ;*
- *Vu les statuts de la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun ;*
- *Vu le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale électorale de la FECAFOOT tenue le 11 décembre 2021 ;*
- *Vu la résolution n°7 du Procès-Verbal de la session du Comité d'Urgence de la FECAFOOT du 12 Octobre 2022 ;*
- *Considérant les nécessités de service.*

DECIDE :

Article 1^{er} : les personnes dont les noms suivent sont à compter de la date de signature de la présente, nommé (e)s aux postes ci-après au sein de la Ligue de Football Jeune du Cameroun :

- **Président : Monsieur DJAMPIR Arthur Baber**
- **1^{er} Vice-Président : Monsieur KAHAM Michel**
- **2^e Vice-Président : Monsieur ATEBA Valentin**

- **Secrétaire Général : Monsieur NDJENG Claude**

- **Membres :**
 - . Monsieur DJOME BONNY Jean-Daniel
 - . Monsieur ABOUBAKAR SANGOU
 - . Monsieur AWOUMOU Florent

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute natures prévus par la réglementation en vigueur de la FECAFOOT.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- SG/FECAFOOT ;
- Intéressés ;
- Archives.



Fait à Yaoundé, le 17 Octobre 2022

LE PRESIDENT

ETO'O FILS SAMUEL